

représentants des employeurs et des employés y consentent, en cas d'accident ou de travail urgent et dans les industries de guerre.

En Saskatchewan, la loi des vacances annuelles, qui n'a pas été proclamée, stipule des vacances annuelles de deux semaines avec paye pour tous les employés sauf ceux qui travaillent sur une ferme, sur un ranch, à un jardin maraîcher, ou lorsque seuls les membres de la famille de l'employeur sont employés.